



**PROCÈS VERBAL**  
**DU COMITÉ DE QUARTIER DE MARCENAT**  
**vendredi 16 février 2024 à 19H**

Le Comité de quartier de Marcenat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Charles Darnay

Étaient présents : Michel Moulin et Bruno Darcillon représentant la mairie.

Était absence excusée : Brigitte Laloupe

Invitation : Madame Chantal Rapin

**1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2024**

Le président de séance demande l'approbation du P.V. du 19/01/2024 aux membres présents.

Le P.V. est approuvé.

**2. Informations de la Mairie**

- Travaux effectués sur le captage de Marcenat :

Aucune information

- Réflexion sur une potentielle mise en valeur des carrières qui longent le chemin 43 :

Aucune information

**3. Point sur la signalisation des chemins**

- Point sur la signalisation des chemins avec réunion des représentants du parc des volcans :

Aucune information

- Propositions du comité de quartier, basé sur le travail des mois précédents de Charles Darnay et Michel Moulin. La proposition du projet soutenu par le Comité de Quartier sera présenté lors de la prochaine réunion.

**4. Point sur la réfection de l'allée du Renard**

- Faire une liste de recommandations et de souhaits des riverains à soumettre au responsable urbanisme à la Mairie.
- Une lettre de cadrage de Laurence Dupond sera envoyée sur les prévisions des travaux au comité de quartier.

- Suite à la réception de cadrage de la Mairie, une réunion publique sera organisée par le Comité de Quartier pour informer les riverains. Un questionnaire sera adressé aux riverains pour récolter leurs souhaits et un rapport sera adressé par le Comité de Quartier à la Mairie pour éventuel prise en compte dans les travaux.

*(fichier joint pour rappel .)*

### 3. **Sensibilisation petit patrimoine.**

Une proposition de flyer a été élaboré par Brigitte Laloupe. Elle intègre le Comité de Quartier de Moulet. Celui-ci n'ayant pas souhaité s'associer au Comité de Quartier de Marcenat, il y a lieu de reprendre ce document. D'autre part Madame Rapin souhaite s'associé au projet. Il conviendra à Brigitte Laloupe de prendre contact avec Madame RAPIN pour étudier la manière de procéder pour avancer sur ce projet et à l'éventuel participation de membres du Comité de Quartier de Marcenat à ce projet.

Madame Chantal Rapin est donc conviée et associée à notre projet sur le petit patrimoine de Moulet-Marcenat.

- L'inventaire du patrimoine public via R.L.V. et la mairie de Volvic sera transmis à Mme RAPIN.
- Voir sur Internet le site des archives départementales, notamment le fond photographique.
- Conservation et signalétique du patrimoine actuel. (ex: ancienne école de Moulet) Madame Chantal Rapin se coordonnera avec Brigitte Laloupe pour ce faire.
- Identifier un budget des biens de sections pour la restauration du patrimoine des biens de Moulet-Marcenat comme les 2 lavoirs et les fontaines ainsi que les deux fours, dans un premier temps.

Le président lève la séance à 20h30.

La date de la prochaine réunion est fixée au **vendredi 22 mars 2024 à 19H à la salle de Moulet.**

Une convocation sera envoyée avec l'ordre du jour. C'est Charles Darnay qui s'en charge.